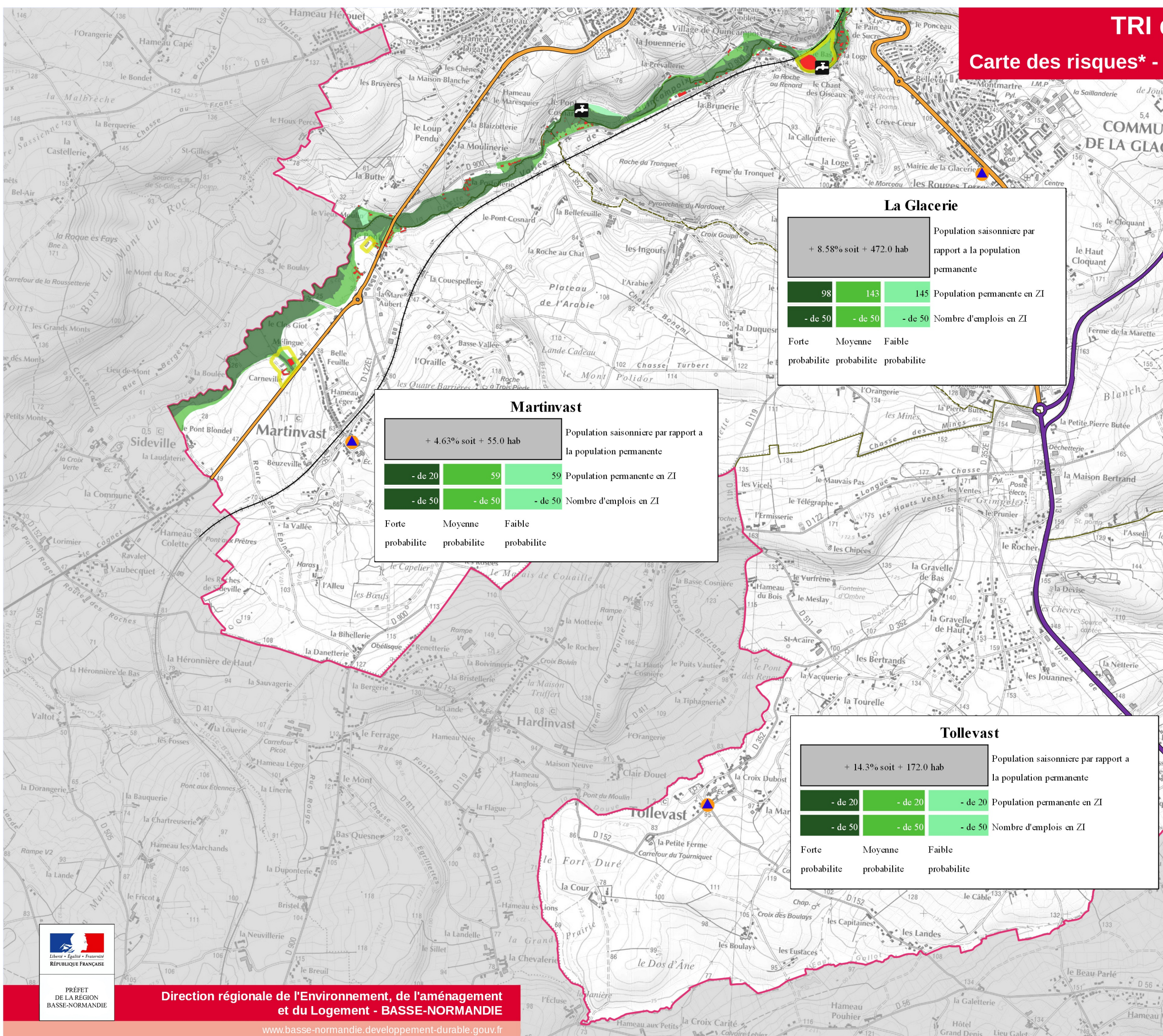
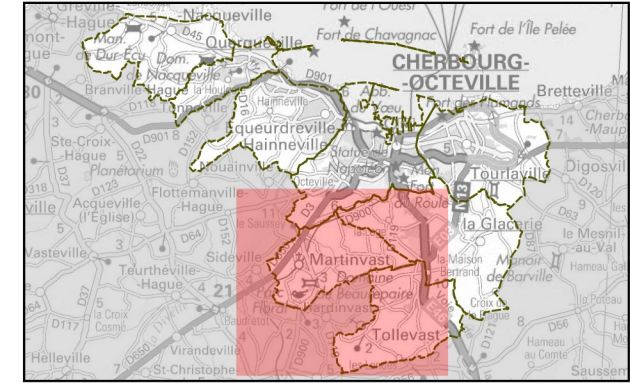


# TRI de Cherbourg-Octeville

## Carte des risques\* - Débordement de cours d'eau



### La Glacerie

+ 8.58% soit + 472.0 hab			Population saisonniere par rapport a la population permanente
98	143	145	Population permanente en ZI
- de 50	- de 50	- de 50	Nombre d'emplois en ZI
Forte	Moyenne	Faible	probabilite

### Martinvast

+ 4.63% soit + 55.0 hab			Population saisonniere par rapport a la population permanente
- de 20	59	59	Population permanente en ZI
- de 50	- de 50	- de 50	Nombre d'emplois en ZI
Forte	Moyenne	Faible	probabilite

### Tollevast

+ 14.3% soit + 172.0 hab			Population saisonniere par rapport a la population permanente
- de 20	- de 20	- de 20	Population permanente en ZI
- de 50	- de 50	- de 50	Nombre d'emplois en ZI
Forte	Moyenne	Faible	probabilite

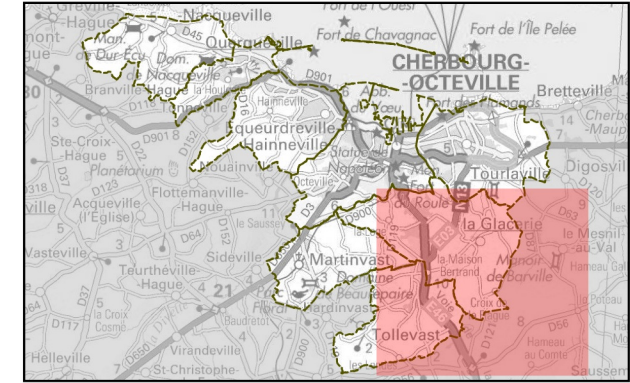
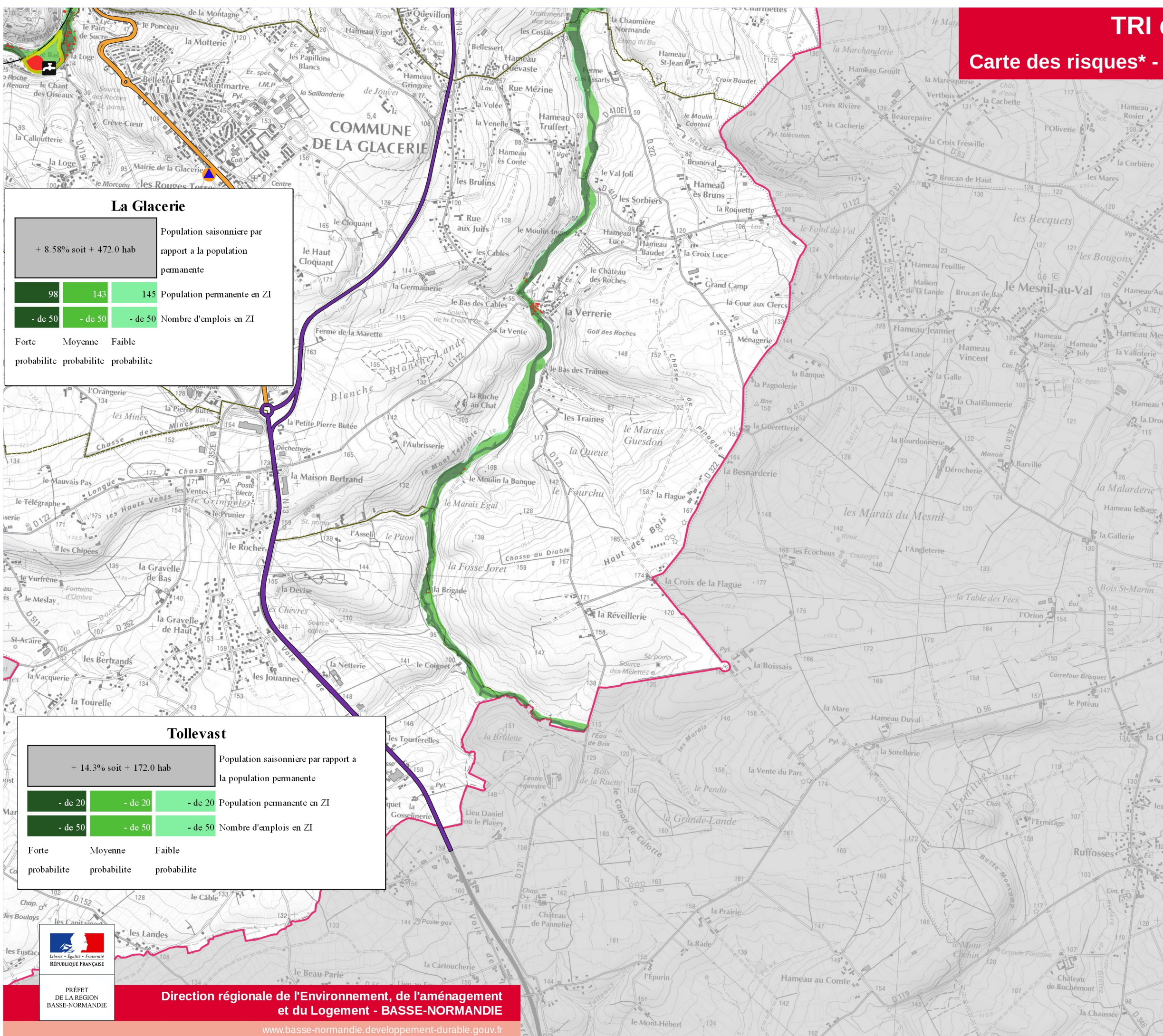
- ### Légende
- Probabilité d'événement**
- Crue de faible probabilité
  - Crue de moyenne probabilité
  - Crue de forte probabilité
- Enjeux**
- Bâtiment
  - Surface d'activité économique
  - Limite de zone protégée au titre de la directive cadre sur l'eau
  - Installation d'eau potable
  - Gare
  - Aéroport et aérodrome
  - Autre établissement sensible à la gestion de crise
  - Établissement d'éducation
  - Établissement utile à la gestion de crise
  - Établissement pénitentiaire
  - Camping
  - Transformateur électrique
  - Établissement hospitalier
  - Station d'épuration > 2000 EH
  - Patrimoine culturel
- Réseaux**
- Autoroute, quasi autoroute
  - Route, liaison principale
  - Voie ferrée principale
- Découpage administratif**
- Limite de TRI
  - Limite de commune
- 250 0 250 500 750 1000 m



\*Il ne s'agit pas d'un zonage de risque de type PPR, mais d'une superposition des enjeux avec les zones inondables

# TRI de Cherbourg-Octeville

## Carte des risques\* - Débordement de cours d'eau



### La Glacerie

Population saisonniere par rapport a la population permanente  
+ 8.58% soit + 472.0 hab

98	143	145
- de 50	- de 50	- de 50

Population permanente en ZI  
Nombre d'emplois en ZI

Forte probabillite Moyenne probabillite Faible probabillite

### Tollevast

Population saisonniere par rapport a la population permanente  
+ 14.3% soit + 172.0 hab

- de 20	- de 20	- de 20
- de 50	- de 50	- de 50

Population permanente en ZI  
Nombre d'emplois en ZI

Forte probabillite Moyenne probabillite Faible probabillite

### Légende

**Probabilité d'événement**

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

**Enjeux**

- Bâti
- Surface d'activité économique
- Limite de zone protégée au titre de la directive cadre sur l'eau
- Installation d'eau potable
- Gare
- Aéroport et aérodrome
- Autre établissement sensible à la gestion de crise
- Etablissement d'éducation
- Etablissement utile à la gestion de crise
- Etablissement pénitentiaire
- Camping
- Transformateur électrique
- Etablissement hospitalier
- Station d'épuration > 2000 EH
- Patrimoine culturel

**Réseaux**

- Autoroute, quasi autoroute
- Route, liaison principale
- Voie ferrée principale

**Découpage administratif**

- Limite de TRI
- Limite de commune

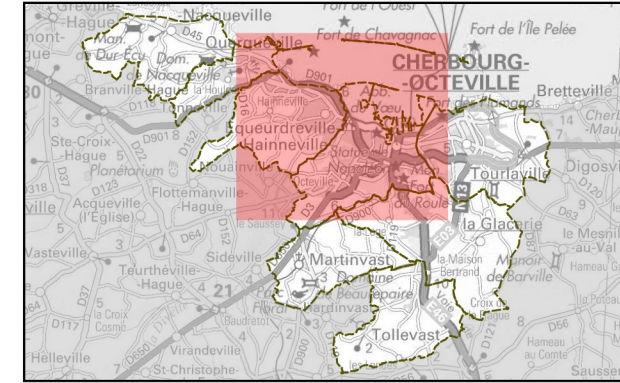
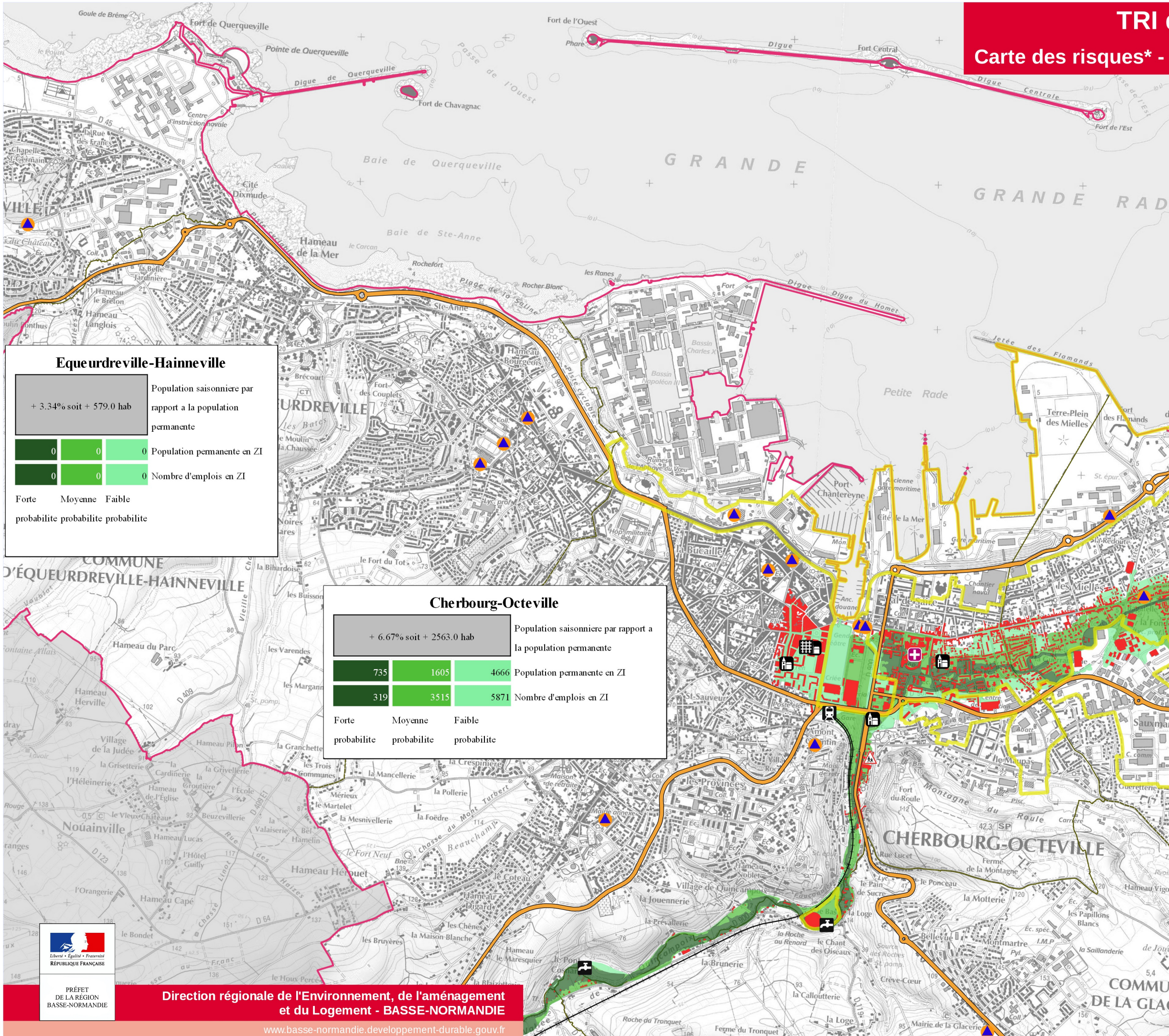
250 0 250 500 750 1000 m

\*Il ne s'agit pas d'un zonage de risque de type PPR, mais d'une superposition des enjeux avec les zones inondables

Sources :  
IGN Protocole IGN/MEDDE  
Le 18/02/2014 - DREAL-BN - SRTN

# TRI de Cherbourg-Octeville

## Carte des risques\* - Débordement de cours d'eau



### Équeurdreville-Hainneville

Population saisonniere par rapport a la population permanente  
+ 3.34% soit + 579.0 hab

0	0	0
0	0	0

Population permanente en ZI  
Nombre d'emplois en ZI

Forte Moyenne Faible  
probabilite probabilite probabilite

### Cherbourg-Octeville

Population saisonniere par rapport a la population permanente  
+ 6.67% soit + 2563.0 hab

735	1605	4666
319	3515	5871

Population permanente en ZI  
Nombre d'emplois en ZI

Forte Moyenne Faible  
probabilite probabilite probabilite

- ### Légende
- Probabilité d'événement
- Crue de faible probabilité
  - Crue de moyenne probabilité
  - Crue de forte probabilité
- Enjeux
- Bâti
  - Surface d'activité économique
  - Limite de zone protégée au titre de la directive cadre sur l'eau
  - Installation d'eau potable
  - Gare
  - Aéroport et aérodrome
  - Autre établissement sensible à la gestion de crise
  - Établissement d'éducation
  - Établissement utile à la gestion de crise
  - Établissement pénitentiaire
  - Camping
  - Transformateur électrique
  - Établissement hospitalier
  - Station d'épuration > 2000 EH
  - Patrimoine culturel
- Réseaux
- Autoroute, quasi autoroute
  - Route, liaison principale
  - Voie ferrée principale
- Découpage administratif
- Limite de TRI
  - Limite de commune
- 250 0 250 500 750 1000 m

PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

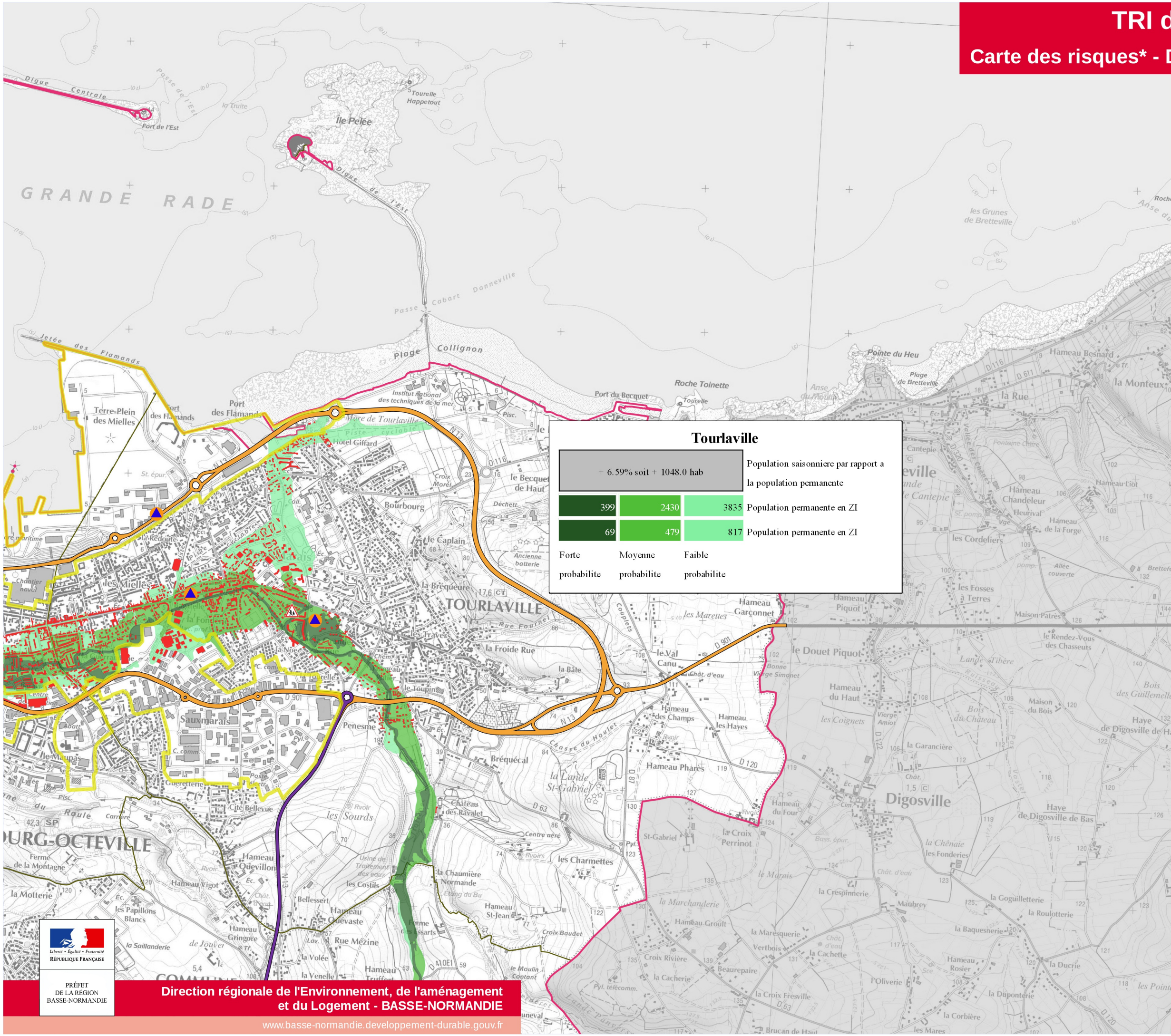
Direction régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement - BASSE-NORMANDIE  
www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

\*Il ne s'agit pas d'un zonage de risque de type PPR, mais d'une superposition des enjeux avec les zones inondables

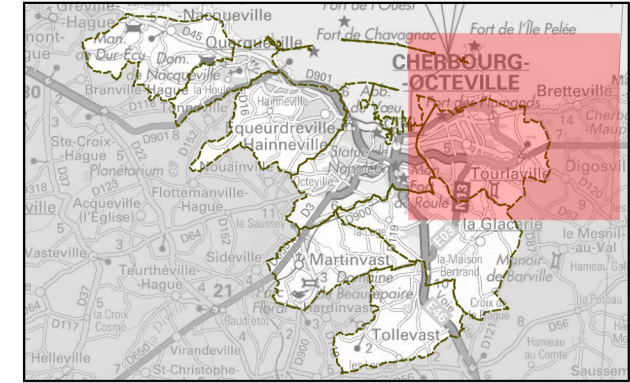
Sources :  
IGN Protocole IGN/MEDDE  
Le 18/02/2014 - DREAL-BN - SRTN

# TRI de Cherbourg-Octeville

## Carte des risques\* - Débordement de cours d'eau



Tourlaville		
+ 6.59% soit + 1048.0 hab		
Population saisonniere par rapport a la population permanente		
399	2430	3835
Population permanente en ZI		
69	479	817
Population permanente en ZI		
Forte probabilité	Moyenne probabilité	Faible probabilité



- Légende**
- Probabilité d'événement**
- Crue de faible probabilité
  - Crue de moyenne probabilité
  - Crue de forte probabilité
- Enjeux**
- Bât
  - Surface d'activité économique
  - Limite de zone protégée au titre de la directive cadre sur l'eau
  - Installation d'eau potable
  - Gare
  - Aéroport et aérodrome
  - Autre établissement sensible à la gestion de crise
  - Établissement d'éducation
  - Établissement utile à la gestion de crise
  - Établissement pénitentiaire
  - Camping
  - Transformateur électrique
  - Établissement hospitalier
  - Station d'épuration > 2000 EH
  - Patrimoine culturel
- Réseaux**
- Autoroute, quasi autoroute
  - Route, liaison principale
  - Voie ferrée principale
- Découpage administratif**
- Limite de TRI
  - Limite de commune
- 250 0 250 500 750 1000 m



Direction régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement - BASSE-NORMANDIE

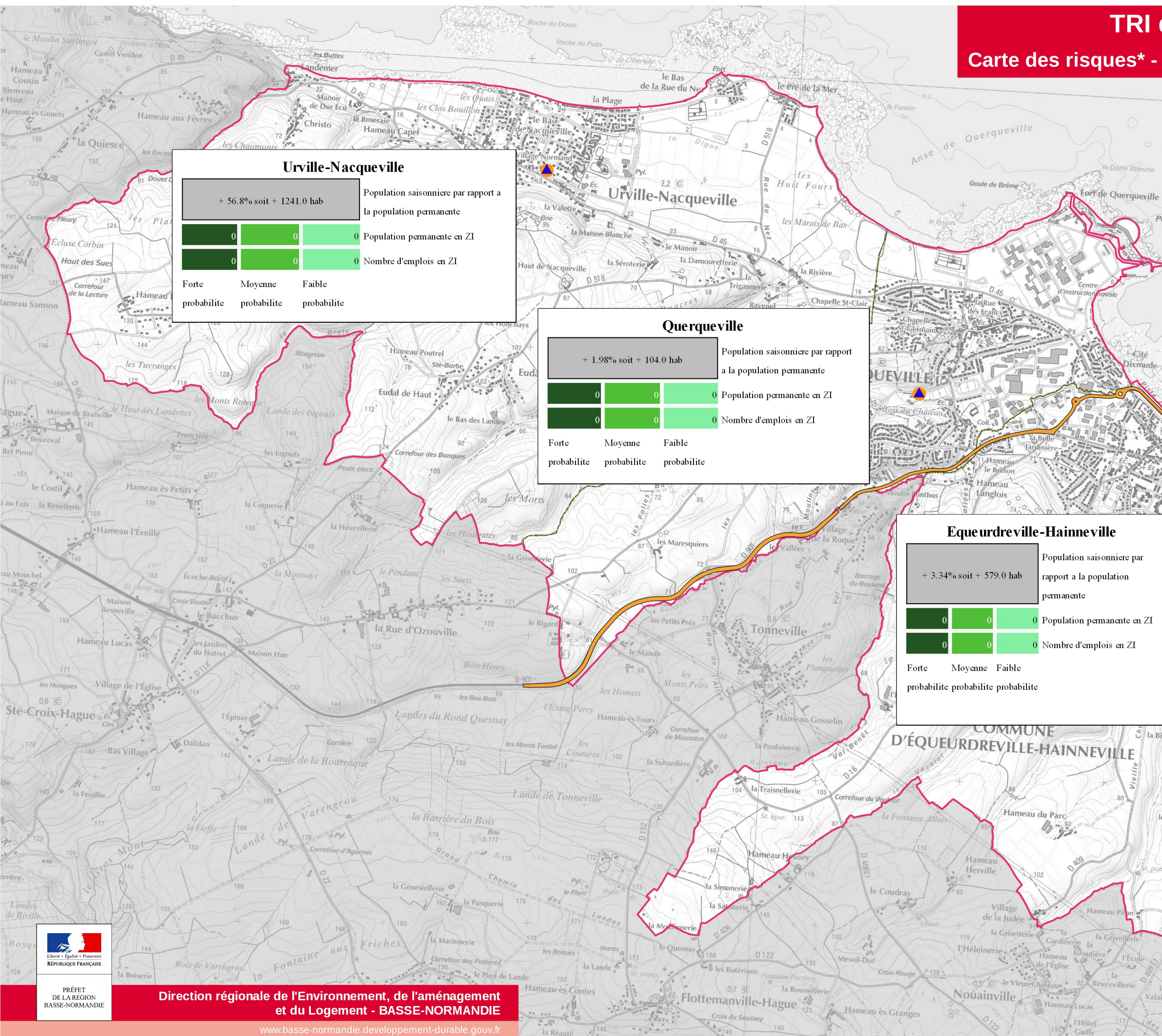
www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Sources :  
IGN Protocole IGN/MEDDE  
Le 18/02/2014 - DREAL-BN - SRTN

\*Il ne s'agit pas d'un zonage de risque de type PPR, mais d'une superposition des enjeux avec les zones inondables

# TRI de Cherbourg-Octeville

## Carte des risques\* - Débordement de cours d'eau



### Urville-Nacqueville

+ 56.8% soit + 1241.0 hab

0	0	0
0	0	0

Population saisonniere par rapport a la population permanente

Population permanente en ZI

Nombre d'emplois en ZI

Forte probabilité Moyenne probabilité Faible probabilité

### Querqueville

+ 1.98% soit + 104.0 hab

0	0	0
0	0	0

Population saisonniere par rapport a la population permanente

Population permanente en ZI

Nombre d'emplois en ZI

Forte probabilité Moyenne probabilité Faible probabilité

### Equeurdreville-Hainneville

+ 3.34% soit + 579.0 hab

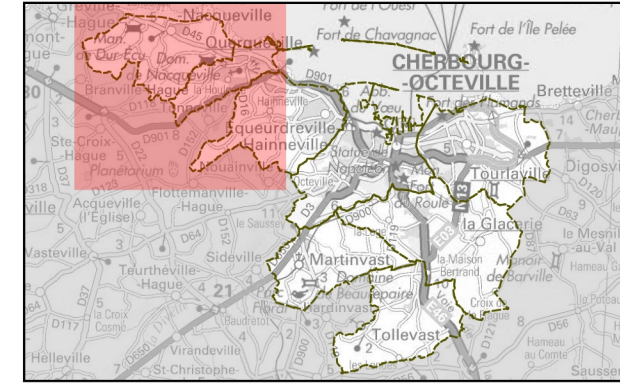
0	0	0
0	0	0

Population saisonniere par rapport a la population permanente

Population permanente en ZI

Nombre d'emplois en ZI

Forte probabilité Moyenne probabilité Faible probabilité



- ### Légende
- Probabilité d'événement
- Crue de faible probabilité
  - Crue de moyenne probabilité
  - Crue de forte probabilité
- Enjeux
- Bâti
  - Surface d'activité économique
  - Limite de zone protégée au titre de la directive cadre sur l'eau
  - Installation d'eau potable
  - Gare
  - Aéroport et aérodrome
  - Autre établissement sensible à la gestion de crise
  - Établissement d'éducation
  - Établissement utile à la gestion de crise
  - Établissement pénitentiaire
  - Camping
  - Transformateur électrique
  - Établissement hospitalier
  - Station d'épuration > 2000 EH
  - Patrimoine culturel
- Réseaux
- Autoroute, quasi autoroute
  - Route, liaison principale
  - Voie ferrée principale
- Découpage administratif
- Limite de TRI
  - Limite de commune
- 250 0 250 500 750 1000 m



Direction régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement - BASSE-NORMANDIE

www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Sources :  
IGN Protocole IGN/MEDDE  
Le 18/02/2014 - DREAL-BN - SRTN

\*Il ne s'agit pas d'un zonage de risque de type PPR, mais d'une superposition des enjeux avec les zones inondables